

Note de service

DESTINATAIRES: PDG, PDGA, directeurs et gestionnaires cliniques

Dre Léger

Ginette Bergeron
Gabrielle Audet-Tardif

Sany Maltais, coordonnatrice sécurité civile et mesures d'urgence

DATE: 14 mars 2020

OBJET: COVID-19 – Mesures PCI pour les GMF, GMF-U et cliniques

médicales, cliniques externes et cliniques COVID-19

Vous trouverez ci-joint les mesures de prévention et contrôle des infections pour les cliniques médicales, les cliniques externes, les cliniques COVID-19 ainsi que pour les GMF et GMF-U.

Il s'agit des recommandations intérimaires, émises par le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ).

La fiche d'information vous transmet les mesures recommandées pour :

- la surveillance
- le mode de transmission
- la définition de cas aux fins de surveillance

Ainsi que les mesures à appliquer en lien avec :

- l'affichage
- l'accueil/salles d'attente
- le triage et le pré-triage (si présent)
- les salles d'examen
- les mesures PCI pour l'usager
- le rehaussement de certaines mesures de PCI pour les travailleurs de santé
- le suivi de l'usager
- le suivi de la direction de la santé publique

- les prélèvements de laboratoires
- l'hygiène et la salubrité
- les équipes de soins
- la lingerie
- la gestion des déchets
- la formation les audits
- les bénévoles, les stagiaires et étudiants
- les communications

Merci de bien vouloir faire suivre les informations à vos équipes respectives.

Télécopieur : 418 562-1926

Nous demeurons disponibles en cas de questionnements. Au besoin, nous vous invitons à joindre Mme Mylène Guénard, chef de services pour la prévention et le contrôle des infections au CISSS Bas-St-Laurent au 418-330-4296.

Merci de votre collaboration.

Dr. Patrick Dolcé, président du comité directeur stratégique de PCI Dre Danielle Moisan, présidente de la table clinique Mme Isabelle Ouellet, DSIA et co-présidente du comité directeur de PCI Mme Mylène Guénard, chef de service en prévention et contrôle des infections

p. j. : Mesures PCI pour les GMF, GMF-U et cliniques médicales, cliniques externes et cliniques COVID-19 (INSPQ, Direction des risques biologiques et de la santé au travail)